

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 28 août 2018

Délégués syndicaux en exercice : 45

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Communauté
d'Agglomération du Grand Besançon, salle Robert Schwint, 4 rue Gabriel Plançon à
BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente**

La séance est ouverte à 18h06 et levée à 18h27

Etaient présents :

C.A.G.B : BARTHELET Catherine ; BESANCON Noël ; BIZE Thibaut ; BOUSSET Jean-Marc ; CANAL Jacques ; CAULET Claudine ; DUCHEZEAU Pascal ; FALCINELLA Béatrice ; FELICE Alain ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; JAVAUX Thomas ; LEGAIN Olivier ; LETHIER Michel ; LINDECKER Cédric ; LOPEZ François ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MOUGIN Philippe ; POUJET Yannick ; STHAL Rémi ; THIÉBAUT Catherine ; VAN HELLE Gérard ;

C.C.L.L : DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; GROLEAU Colette ; MARESCHAL Claude suppléant de EDME Philippe ; QUÉTÉ Gérard ;

C.C.V.M : MARCHAL François ; MORALES Roland ;

Etaient excusés :

C.A.G.B : ALAUZET Éric ; ANDRIANTAVY Anne-Sophie ; AVIS André ; JACQUIN Denis ; MAURICE Yves ; TAILLARD Fabrice ; RUTKOWSKI Serge ; ZEISSER Jean-Claude suppléant de M. MAURICE Yves ;

C.C.L.L : BOILLON Michel ; MONIOTTE Jacques ;

C.C.V.M :

Secrétaire de séance : Alain FELICE

Procuration de vote :

Mandants : MAURICE Yves ; MONIOTTE Jacques ; RUTKOWSKI Serge ;

Mandataires : CANAL Jacques ; DUCRET Sylvain ; MARESCHAL Claude ;

Objet : Marché public global de performance pour la conception réalisation des travaux de modernisation et restructuration de l'UVE de Besançon Planoise et son exploitation maintenance

**1B. MARCHE PUBLIC GLOBAL DE PERFORMANCE POUR LA
CONCEPTION REALISATION DES TRAVAUX DE
MODERNISATION ET RESTRUCTURATION DE L'UVE DE
BESANÇON PLANOISE ET SON EXPLOITATION MAINTENANCE.**

Rapporteur : Catherine THIEBAUT, Présidente.

L'usine d'incinération de Besançon a été créée en 1971, année de la mise en service des deux premières lignes d'incinération et de la constitution du réseau chauffage urbain desservant le quartier de Planoise et le centre hospitalier. Une troisième ligne a été mise en service en 1976, portant la capacité d'incinération à 50 500 t/an.

En 2002, une quatrième ligne est mise en service, entraînant l'arrêt des deux premières, portant la capacité de l'usine à 59 600 t/an. A cette occasion, d'importants travaux de mise aux normes du traitement de fumées ont été réalisés et un système de cogénération a été installé. L'unité est transférée au SYBERT avec la compétence traitement des déchets en 2004.

Le 12 décembre 2016, suite à un état des lieux et l'analyse de différents scénarios sur le devenir de l'usine, le Comité Syndical du SYBERT a décidé de poursuivre le fonctionnement de la ligne de 1976 jusqu'en 2021 et de fiabiliser la ligne de 2002 pour permettre son fonctionnement au moins jusqu'en 2032.

Dans cet objectif, par délibération du 17 octobre 2017, le Comité Syndical a décidé de retenir la mise en œuvre d'un marché public global de performance associant les prestations de conception, réalisation et d'exploitation pour l'usine d'incinération.

Ainsi, le SYBERT a opté pour une procédure concurrentielle avec négociation, selon les articles 25, 71, 72 et 73 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Le marché est passé pour une durée initiale de 6 ans reconductible deux fois 24 mois, soit une durée totale de 120 mois (10 ans) à compter du 6 décembre 2018.

Un appel à candidatures a fait l'objet d'une publication au BOAMP le 3 décembre 2017, au JOUE le 5 décembre 2017, ainsi que sur le profil acheteur le 5 décembre 2017. Quatre candidatures ont été reçues dans les délais, à savoir le 9 janvier 2018 ; trois d'entre elles ont été admises.

Le dossier de consultation a été transmis aux candidats retenus le 13 février 2018 pour une remise des premières offres le 27 avril 2018. Deux candidats ont remis une offre, dont un avec plusieurs offres en variante.

Après analyse de ces offres selon les règles du Règlement de Consultation, les candidats ont été invités à une phase de négociation, comprenant un échange de questions / réponses et une audition qui a eu lieu le 12 juin 2018. Au terme de cette phase, les deux candidats ont remis une offre finale avant le 2 juillet 2018 à 12 heures.

A l'issue de l'analyse de ces offres finales, au regard des critères de jugement annoncés, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le lundi 23 juillet 2018, a décidé de retenir la proposition du groupement SECIP (mandataire) / INOVA / BONNEFOY domicilié au 9 rue Edouard BELIN 25 000 BESANCON pour un montant de 57 771 833,44 € HT (somme des prestations de

conception, de travaux de construction et démantèlement, ainsi que de l'exploitation de l'usine sur 10 ans) comme offre économiquement la plus avantageuse.

Pour mémoire, l'estimation initiale du marché était de 58 000 000 € HT sur la durée totale du marché.

Suite à la décision d'attribution de la Commission d'Appels d'offres, en date du 23 juillet 2018, le Comité Syndical autorise Mme la Présidente ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre et à l'exécution du marché global de performance n°17-105 pour la conception, réalisation des travaux de modernisation et restructuration de l'usine d'incinération de Besançon-Planoise et son exploitation maintenance, attribué au groupement SECIP (mandataire) / INOVA / BONNEFOY, pour un montant de 57 771 833,44 € HT (somme des prestations de conception, de travaux de construction et démantèlement, ainsi que de l'exploitation de l'usine sur 10 ans).

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT

Rapport adopté à la majorité

Pour : 31
Contre : 0
Abstention : 1
Ne prennent pas part au vote : 0



Préfecture du Doubs

Reçu le 31 AOUT 2018



Contrôle de légalité